

Teresa Muryn

Université Pédagogique de Cracovie

La détermination en polonais : un déterminant zéro ?

Abstract

In the intensional theory of article proposed by Stanisław Karolak, the article is a symbol which plays a reflexive function rather than a semantic one in the structure of a noun phrase. It reflects the intensional values of phrases placed in the syntactic positions opened by other elements. Various languages may develop different rules of selecting the reflexive symbols of definiteness in noun phrases which are equivalent and intensionnally identical across languages. The aim of this article is to verify if the intensional theory could explain the absence of formal exponents of definiteness / indefiniteness in Polish.

Keywords

Article, article zero, noun phrase, definiteness, indefiniteness, intensional theory, argument, topic, syntactic position.

1. Articles, article zéro

L'existence (ou non) d'articles, exposants de catégorie de définitude et d'indefinitude, a entraîné la classification des langues en langues à articles et langues sans articles. Le français appartient au premier groupe, le polonais au second. Pour ces deux langues, la différence concerne l'absence totale dans le système polonais de la classe d'articles. Quant aux autres formes en fonction de déterminants (possessifs, démonstratifs, indéfinis, complexes...) le polonais se comporte de façon similaire au français.

Les classes d'articles dans les langues à articles ne sont pas non plus identiques : à part les articles définis et indéfinis, on peut observer l'article partitif ou l'article zéro. Celui-ci, surtout, pose plusieurs problèmes de description.

Le premier concerne son statut dans le système : il faut répondre à la question de savoir s'il fonctionne comme une simple omission ou bien, s'il doit être traité comme morphème, un morphème zéro. Dans le premier cas, il s'agirait d'un simple fait de cohésion textuelle qui fait éliminer les formes redondantes, tel le phénomène de l'énumération. Dans le cas du morphème zéro, le problème est plus grave parce qu'il exige de lui attribuer une valeur stable, pertinente pour le zéro de forme en position de déterminant.

L'apparition de l'article zéro dans différentes langues ne semble pas avoir donné une réponse à cette question, étant donné qu'un même SN peut apparaître dans une langue précédé d'un article et dans une autre, sans aucun article, p.ex. :

- (1) *La familiarité engendre le mépris* vs *Familiarity breeds contempt* (S. Karolak, 2002).

2. Traduire l'inexistant. Un déterminant zéro ?

Le calcul de telle ou telle autre valeur du nom dans un SN est, évidemment, une opération sur les données que différentes théories décrivent avec des critères qu'elles trouvent pertinents. Pourtant la formalisation du résultat de ce calcul est un phénomène idiomatique. Les langues à articles aussi bien que les langues sans articles ont établi leurs propres moyens d'expression. Le problème de l'équivalence entre ces différents systèmes est particulièrement important dans le domaine de la traduction et surtout dans le domaine de la traduction automatique où se trouvent confrontés le système des formes et l'absence totale de ces formes.

Les recherches menées au laboratoire LDI de l'Université Paris XIII par Salah Mejri, qui confronte les systèmes de l'arabe et du français, l'ont inspiré à introduire dans sa description des langues la notion de déterminant zéro, notion développée ensuite par Pierre André Buvet (2009), analysant les actualisateurs en français et appliquée au système polonais par Alicja Hajok (2010) dans sa thèse de doctorat sur la détermination simple et complexe en polonais, confrontée à la détermination en français. Dans ce travail très intéressant, l'auteur postule, pour le polonais, un déterminant zéro, actualisateur de prédicats, et un déterminant zéro, actualisateur d'arguments. De plus, elle distingue le déterminant zéro, seul choix possible, du faux déterminant zéro, commutable avec d'autres déterminants.

Sans entrer dans les détails de cette analyse, nous nous sommes posée la question de savoir s'il est possible de justifier le postulat du déterminant zéro sur la base d'une théorie fondée sur les bases sémantiques comme celle de S. Karolak qui explique la catégorie de la définitude en termes de combinatoire sémantico-syntaxique.

3. Définitude vs indéfinitude

La catégorie de définitude elle-même, se trouve définie par deux théories opposées, une extensionnelle et une autre intensionnelle.

La première, dite aussi référentielle, utilise le critère de supposition d'unicité et de supposition pragmatique de connaissance de l'objet désigné par les locuteurs.

S. Karolak (1995, 2004) rejette ce critère et propose une théorie intensionnelle de la définitude. Selon lui, l'unicité est une propriété sémantique immanente des noms singuliers, simples et complexes, ainsi que des noms généraux qui en coopérant avec d'autres expressions forment conjointement des noms singuliers discontinus, nécessairement complexes. La définitude ne se limite pas aux noms singuliers, continus et discontinus, mais s'identifie à la complétude intensionnelle ou relation de coïncidence entre la valeur des noms et celle des positions syntaxiques où ils sont situés. L'incomplétude se définit donc comme le manque de cette coïncidence. « Les sens de définitude / indéfinitude se lisent donc directement des noms seuls situés dans des positions syntaxiques convenables, ce qui veut dire que la catégorie de définitude (avec ses deux membres) n'est pas véhiculée par les déterminants (articles et leurs substituts). Par conséquent, elle n'est pas limitée aux langues à articles, étant également propre à celles qui en sont dépourvues » (S. Karolak, 2002 : 139).

4. Le calcul de l'article

La valeur définie ou indéfinie est donc véhiculée par le SN occupant une position syntaxique dans un énoncé et elle est calculable à partir des données apportées par le nom lui-même et la position en question. Le nom est qualifié selon ses propriétés immanentes sémantico-référentielles présentées sous forme d'oppositions : unique / général, comptable / non-comptable, matériel / non-matériel, etc. La valeur de la position syntaxique que le nom occupe dans le contexte phrastique détermine sa fonction dans l'énoncé. On distingue les noms employés en fonction non-prédicative, des noms employés en fonction prédicative. Les fonctions non-prédicatives sont celles que l'on reconnaît traditionnellement sous les noms de sujet, compléments d'objet et compléments circonstanciels, tandis que les fonctions prédicatives sont celles d'attribut du sujet et d'attribut de l'objet. La fonction d'attribut du sujet est remplie par le nom dans une forme complexe où il est accouplé avec un verbe auxiliaire ou un verbe support ; la fonction d'attribut de l'objet se comporte de la même façon, mais il caractérise l'objet (S. Karolak, 2004 : 36).

À partir de ces données, on peut constater que la répartition de positions du point de vue de leurs fonctions primaires permet déjà de conclure que des positions syntaxiques permettent de présupposer certaines fonctions sémantiques, étant donné que le critère prédicatif / non prédicatif relève du domaine sémantique. Les positions non-prédicatives, si elles reflètent la structure prédicat-arguments sémantique, sont donc ouvertes aux expressions d'arguments. Comme la notion d'argument s'identifie avec la notion d'individuel, la position d'argument doit être ouverte à un nom défini. S'il y a une incompatibilité entre la valeur de la position et la valeur du nom qui y fonctionne, apparaît le problème de l'incomplétude, formalisé par l'article indéfini dans les langues à articles. Quant aux positions prédicatives, le critère d'unicité ne semble pourtant pas pertinent — elles se soumettent plutôt au critère temporel qui distingue entre l'actuel et le générique, ce qui devrait trouver aussi son reflet dans le système d'articles dans les langues qui en sont pourvues.

Selon la théorie évoquée, étant donné que la distinction entre la définitude et l'indéfinitude se joue sur la base de deux critères, c'est-à-dire la valeur du nom et sa position dans l'énoncé, on n'a pas besoin d'article pour expliciter la valeur du SN. Ce n'est qu'un superflu formel qui dit explicitement ce qui est calculé implicitement. On peut donc dire que, pour le polonais, qui est une langue sans articles, la définitude / indéfinitude du SN se calcule de la même façon que pour d'autres langues parce que le critère est sémantique, donc universel, que la valeur du nom dans une position donnée ne laisse pas de doute parce qu'elle est calculable. Mais comment un Polonais peut-il savoir quel est le résultat de ce calcul si, pour un nom, il y a plusieurs résultats possibles ? Y-a-t-il des marques explicites de la coïncidence (ou de la non-coïncidence) entre la valeur de la position et celle du nom ?

En français, quand le nom *bombe*, à valeur générale, comptable, etc. apparaît en position de sujet dans une phrase sans contexte, il prend forcément l'article indéfini qui confirme la justesse du calcul :

(2) *Une bombe a explosé.*

Mais cette même phrase peut, si l'on modifie seulement l'article, informer de la dépendance contextuelle de l'emploi du nom, donc de sa complétude :

(3) *La bombe a explosé.*

Le polonais, dans ces situations, a aussi un moyen explicite pour annoncer la valeur du nom : la modification de l'ordre phrasistique. Si le défini conserve l'ordre S-V :

(3a) *Bomba eksplodowała.*

l'indéfini le transforme :

(2a) *Eksplodowala bomba.*

Chaque Polonais, en lisant la phrase initiale du roman *Cendres* de S. Żeromski :

(4) *Ogary poszły w las*¹.

se sent situé dans un endroit parce que *les chiens* ont été présentés comme définis. On peut donc conclure que, pour le polonais, l'opposition défini / indéfini a un exposant formel supplémentaire, le changement d'ordre. Il y est question certainement de l'organisation thème—rhème, mais elle-même se réalise en fonction de l'opposition défini / indéfini et reflète, selon les analyses de S. Karolak, la structure de la pensée et de la phrase avant sa production, donc au niveau sémantique.

5. Le critère de position sémantique

S. Karolak postule donc la pertinence du critère de position syntaxique, il en distingue deux qui s'opposent, et conclut que la coïncidence entre la valeur du nom et la valeur de la position sont responsables du choix de l'article. Il faut donc comprendre que les positions mentionnées prévoient, dans une phrase neutre, une actualisation. Chaque phrase représente une structure prédicat-arguments. Les positions syntaxiques doivent donc représenter le prédicat et ses arguments. Les positions non-prédicatives doivent être considérées par conséquent comme représentations d'arguments et impliquer la définitude. Les noms en positions prédicatives reflèteraient l'opposition spécifique / générique, étant donné que le critère d'unicité n'y est pas pertinent. Dans les langues à articles, on s'attendrait alors à l'article défini dans des positions non-prédicatives et à l'opposition entre le générique et le spécifique en position prédicative. Toute infraction à cette coïncidence de valeurs devrait être marquée, respectivement, par l'apparition de l'article indéfini en position non-prédicative et de l'article défini spécifique en position prédicative. Si une telle symétrie postulée entre la structure sémantique et formelle existait vraiment, les langues sans articles, comme le polonais, devraient avoir leur propres moyens pour signaler l'incompatibilité entre la valeur de la position syntaxique et celle du nom sans se soucier des positions remplies convenablement et les laissant sans marques formelles. Il semble donc que le polonais se comporte ainsi et que l'on pourrait expliquer la détermination zéro de la même façon.

¹ *Les chiens sont lâchés dans la forêt*, mais cette séquence est libre en polonais.

Il faut pourtant passer en revue le comportement de noms dans toutes les positions pour savoir si elles ont été bien classifiées. Nous proposons une analyse rapide des positions de sujet et d'objet direct, position non-prédicative pour S. Karolak, qui nous paraissent les plus adéquates au problème posé.

5.1. La position non-prédicative de Sujet

Cette position semble la plus prédestinée à exprimer l'argument surtout dans le cas extrême de prédicats monovalents où l'attribution d'un trait s'exprime à travers la structure attributive. S. Karolak (2004 : 48) dit, à propos de la règle sur les noms généraux dans un emploi spécifique sans coopération du contexte, qu'ils exigent, dans les positions non-prédicatives, l'article indéfini. Mais il ajoute que cette règle affronte en position de sujet (p. 51) des restrictions remarquables :

- a. quand la construction est attributive, l'indéfini y est impossible (de même G. Kleiber (1981) et O. Ducrot, T. Todorov (1972)) :

(5) *La / *une fille était jeune et belle.*

Il faut ajouter que la contrainte de cette position est tellement forte que, dans les phrases au présent, pour éliminer la lecture générique, le français va sélectionner le démonstratif :

(6) *Cette fille est jeune et belle.*

Si on accepte que le manque de déterminant signifie dans cette position la coïncidence entre le défini impliqué et expliqué, le polonais fonctionne exactement comme le français : dans le premier cas il conserve l'ordre canonique de la phrase S-V, dans la deuxième il introduit le démonstratif pour éliminer le générique :

- (5a) *Dziewczyna była młoda i piękna.*
 (6a) *Ta dziewczyna jest młoda i piękna.*

- b. il est impossible d'employer l'article indéfini en positon de sujet dans les phrases négatives :

(7) *Le /*un facteur n'a pas sonné à la porte.*

La phrase polonaise équivalente :

(7a) *Listonosz nie zadzwonił do drzwi.*

ne laisse pas, non plus, de doutes sur la valeur définie du nom-sujet.

c. le français n'accepte pas, pour le nom non-comptable en position de sujet, d'article partitif :

(8) *La /* de la neige commence à fondre.*

(8a) *Śnieg zaczyna topnieć.*

Dans tous ces cas, la position syntaxique de sujet est équivalente à la position sémantique d'argument. La situation change, quand la proposition entière joue le rôle de prédicat parce que l'argument se trouve à l'extérieur d'elle (ce qui se reflète dans la structure thème-rhème que nous situons au niveau sémantique conformément à la méthodologie de S. Karolak). Dans ces cas le nom en position de sujet prend l'article indéfini :

(9) *Un enfant pleure.*

S. Karolak constate que la langue parlée introduit ce sujet indéfini par l'expression *il y a* :

(10) *Il y a un enfant qui pleure.*

Dans la situation analysée, la position de sujet perd sa valeur syntaxique indépendante, elle-même fait partie de la structure prédicative qui doit être considérée dans sa totalité et fonctionne comme attribut événementiel du circonstanciel-argument, le plus souvent inféré :

(11) *(Ici et maintenant), il y a un enfant qui pleure.*

Le français emploie dans ces cas l'article indéfini (ou ses substituts), le polonais semble appliquer une procédure différente. Dépourvu d'article, il doit faire savoir qu'en position de sujet il y a une modification concernant le statut de la position. Il peut le faire de deux façons ; en déplaçant le sujet, comme dans l'exemple ci-dessus :

(11a) *(Tu i teraz) placze dziecko.*

ou bien en introduisant dans le SN un déterminant indéfini :

(11b) *Jakieś dziecko płacze.*

Quand on compare deux phrases en polonais :

- (12) *Panie Profesorze, (przed salą 252) czekają na Pana studenci.*
- (12a) *M. le Professeur, des étudiants vous attendent (devant la salle 252).*
- (13) *Panie Profesorze, studenci czekają na Pana przed salą 252.*
- (13a) *M. le Professeur, les étudiants vous attendent devant la salle 252.*

on constate que la phrase (12), à l'ordre modifié : CC-V-O_{II}-S, véhicule une information sur la valeur indéfinie du nom en position de Sujet. Le même nom dans sa position normale S-V (ex. 13) est identifié comme défini. Une autre possibilité se présente encore avec le nom indéfini en position de sujet — la phrase peut garder son ordre canonique, mais le nom-sujet doit alors prendre une marque explicite de son indéfinitude, par exemple :

- (14) *Panie Profesorze, jacyś studenci czekają na Pana przed salą 252.*

On pourrait donc supposer que, si le nom dans une position syntaxique non-prédicative a la valeur définie, il ne prend aucune marque explicite en polonais — le zéro est un signe de coïncidence de la valeur de la position et celle du nom. Les marques formelles (le déterminant indéfini, le changement d'ordre) apparaissent quand le statut sémantique de cette position change.

5.2. La position non-prédicative (?) d'Objet direct

Nous avons choisi cette position pour deux raisons : d'abord la construction S-V-O est la plus fréquente dans les langues comparées, ensuite parce que les SN Sujet et Objet sont symétriques par rapport au verbe ce qui facilite l'analyse. La position d'objet, considérée comme position non-prédicative, position d'argument, pose plusieurs problèmes d'interprétation, parce que les noms qui la remplissent se comportent justement à l'opposé de ceux de la position sujet.

A. La règle citée plus haut, établie pour les noms généraux dans leurs emplois spécifiques sans participation du contexte, exige donc l'article indéfini ou ses substituts dans cette position, ce qui est le cas le plus fréquent :

- (15) *Ton fils m'a écrit une lettre (à l'occasion de mon anniversaire).*
- (16) *Nous avons passé la journée à cueillir des champignons.*
- (17) *Sa réputation lui attira des disciples.*
- (18) *Ma sœur a épousé un cinéaste.*
- (19) *Il a agi dans l'ombre pour sauver un coupable et condamner un innocent.*

Dans tous ces cas le SN-Objet fait partie de la prédication, avec le verbe il forme un couple d'expressions prédictives qui décrivent le type d'action ; le nom

sous-catégorise cette action en spécifiant l'objet sur lequel elle opère. Cette position semble donc être ouverte à une expression prédicative, au moins dans l'analyse de la proposition entière, qui représente une structure binaire, reprise par le schéma thème-rhème. On pourrait avancer l'idée qu'il existe un parallélisme entre les structures périphrastiques qui se composent d'un verbe support et d'un nom prédictif ; ici nous aurions un verbe plein sous-catégorisé par un nom d'objet, son argument interne. La seule opposition pertinente pour cet emploi serait donc entre le spécifique et le générique. On pourrait donc présumer que la position en question ne change pas d'interprétation prédicative quand les noms généraux dans cette position ont la valeur générique ou définie contextuelle :

- (20) *Ouvre la porte !*
- (21) *Lève la main avant de répondre.*
- (22) *Qui sème le vent, récolte la tempête.*

Dans tous ces cas, le polonais semble se comporter d'une façon analogue, quoique contraire, à celle des noms en position de Sujet : l'identification de la position d'objet en tant que position prédicative, permet d'omettre des marques formelles de détermination s'il y a coïncidence entre la valeur de la position et celle du nom, c'est-à-dire dans les trois cas énumérés pour le français : l'indéfini, le générique et le défini contextuel. Le nom prend la marque casuelle d'accusatif et se situe après le verbe :

- (15a) *Twój syn napisał do mnie list (z okazji urodzin).*
- (16a) *Caly dzień zbieraliśmy grzyby.*
- (17a) *Reputacja przyciągała do niego uczniów.*
- (18a) *Moja siostra poślubiła filmowca.*
- (19a) *Działał w cieniu, aby uratować winnego i skazać niewinnego.*
- (20a) *Otwórz drzwi!*
- (21a) *Podnieś rękę, zanim odpowiesz.*
- (22a) *Kto sieje wiatr, ten zbiera burzę.*

Le nom dans cette position fonctionne exactement comme un nom prédictif après un verbe support — ou bien il a la valeur indéfinie spécifique ou bien la valeur générique, en faisant l'abstraction de la participation du contexte ou du contexte.

B. La position syntaxique d'Objet est ouverte aux noms non-comptables précédés d'article partitif. Le partitif est le signe de la lecture spécifique de ce nom, il reflète donc l'opposition générique / spécifique propre à l'emploi prédictif :

- (23) *Ajoutez du sel et du poivre.*

Le polonais emploie dans cette situation le nom pourvu de la marque casuelle du génitif et se passe aussi de déterminant :

- (23a) *Dodać soli i pieprzu.*

Remarquons que, dans l'emploi contextuel en français, le nom prend dans cette phrase l'article défini et en polonais, il reprend la marque de l'accusatif :

- (24) *Ajoutez le sel et le poivre.*

- (24a) *Dodać sól i pieprz.*

C. La situation change radicalement, quand la structure bipartite prédicat-argument se réorganise en joignant une partie du membre prédicatif à l'argument. Dans cette situation, la détermination de l'argument interne semble assumer la fonction prédicative, ce qui peut être confirmé par le déplacement de la césure rhétorique et l'obligation d'utiliser un déterminant explicite, aussi bien en français, qu'en polonais :

- (25) *Pierre, ouvre la porte ! Quelle porte ? Oh, une porte, n'importe quelle / cette porte !*

- (25a) *Piotrze, otwórz drzwi ! Które drzwi ? Jakies, nieważne które / te drzwi !*

6. Conclusion

Ces quelques remarques ne sont que des questions posées dans la discussion qui a pour but d'établir les équivalences entre les langues à articles et les langues sans articles et ne concernent que les positions syntaxiques qui constituent un des critères dans le calcul de la détermination proposée par S. Karolak dans sa théorie intensionnelle de l'article. Ce bref aperçu semble suggérer que la classification des positions syntaxiques en prédictives et non prédictives selon les fonctions syntaxiques attribuées aux actants du verbe dans la phrase ne se confirme pas par le fonctionnement de deux langues. Le calcul en question paraît plus régulier, s'il est opéré sur une structure prédicat-argument bipartite hiérarchisée par le choix thématico-rhétorique². Or, il faut le rappeler encore une fois, S. Karolak situe ce phénomène au niveau sémantique. La proposition pourvue d'éléments temporel et locatif est organisée pour refléter la structure de la pensée — l'énoncé est donc

² Il y a beaucoup plus d'arguments en faveur de cette hypothèse : le comportement du nom propre en position d'objet, le statut de l'argument propositionnel, les nominalisations, etc.

défini au niveau de la pensée, au niveau sémantique. C'est justement ce postulat qui permet de poser l'équivalence des positions analysées dans les langues dont les systèmes sont différents. Une telle position permet aussi de définir le problème d'équivalence des formes (ou leur manque) au niveau syntaxique et non pas de le présenter comme une propriété des noms et de leur unicité, comme dans des théories référentielles. L'absence de forme devant le nom en polonais pourrait donc s'expliquer par une sorte de neutralisation due à l'identité des valeurs du nom et de la position qu'il occupe et serait identifiable au niveau syntaxique. C'est pour cette raison que la notion de déterminant zéro semble la plus adéquate.

Références

- Buvet P.-A., 2010 : « Détermination prédictive et article zéro ». *Synergies Tunisie*, **1**.
- Ducrot O., Todorov T., 1972 : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Ed. du Seuil.
- Hajok A., 2010 : *Étude sémantico-syntaxique de la détermination simple et complexe en français et en polonais. Approche contrastive*. [Thèse de doctorat]. Université Paris XIII.
- Karolak S., 1995 : « Les notions de définitude et d'indéfinitude ». Dans : *Études sur l'article et la détermination*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP, 179—206.
- Karolak S., 2000 : « Comment traduire l'inexistant : définitude / indéfinitude des syntagmes binominaux ». *Studia Romanica Posnaniensia*, XXV / XXVI, 183—192.
- Karolak S., 2002: „O kategorii określoności w językach rodzajnikowych i nierodzajnikowych”. *Studia Slavica*, VI [Ostrava], 131—139.
- Karolak S., 2004: *Rodzajnik francuski w ujęciu funkcjonalnym*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum.
- Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence ; descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Muryn T., Wydro B., 1999 : « Nominalisation et équivalence sémantique. (Quelques remarques sur les pièges de la surface) ». Dans : *La pensée et la langue*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP, 85—92.
- Topolińska Z., 1981: *Remarks on the Slavic Noun Phrase*. Wrocław, Ossolineum.
- Wydro B., 2000 : « Certains emplois de la locution impersonnelle *il y a* ». Dans : P. Seriot, A. Berrendonner, éds : *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*. Lausanne, Cahiers de l'ILSL, **12**.